

**MARSEILLE, 19 mars 2008 (AFP) –**

**Cercle Concorde: un neveu de Roland Cassone en garde à vue à Marseille**

Un neveu de Roland Cassone, le présumé "parrain" mis en examen en décembre dans l'affaire du cercle de jeux parisien Concorde, a été interpellé et placé en garde à vue à Marseille dans le cadre de la même affaire, a-t-on appris mercredi de source policière. Selon une source proche de l'enquête, Théophile Skillaz, 51 ans, fiché au grand banditisme, a été arrêté mardi matin dans la région marseillaise par la brigade antigang. Il devrait être présenté à un juge d'instruction de la Juridiction interrégionale spécialisée (Jirs) de Marseille en fin de semaine, sa garde-à-vue pouvant aller jusqu'à 96 heures. Son oncle, Roland Cassone, 63 ans, également fiché au grand banditisme en dépit d'un casier judiciaire quasi vierge, est considéré par les policiers comme l'un des grands "parrains" du sud de la France. Il a été écroué début décembre pour blanchiment, association de malfaiteurs et détention d'arme lors d'un vaste coup de filet visant le Cercle Concorde, rouvert fin 2006 à Paris. L'ex-officier de gendarmerie Paul Barril et un banquier suisse, François Rouge, ont également été mis en examen et incarcérés dans cette affaire, M. Barril ayant été relâché en janvier après versement d'une caution. L'homme d'affaires Paul Lantieri, qui avait repris le Concorde avec François Rouge, est en revanche toujours en fuite. Le ciblage de ses activités commerciales à Paris et à Aix-en-Provence, où il avait repris la brasserie "La Rotonde" après l'explosion de sa boîte de nuit l'Amnésia à Bonifacio en 2000, a été à l'origine de l'affaire. Les enquêteurs soupçonnent le Cercle Concorde, fermé depuis novembre, d'avoir fonctionné "comme un casino" et non comme un cercle où les conditions de jeu, régies par un décret de 1947, prévoient un équilibre des gains et des pertes entre les joueurs. "A partir d'un moment, l'argent joué au Concorde était gagné, dans une très large mesure, par les propriétaires du cercle" qui l'appréhendaient et le détournaient de façon illicite, expliquait récemment une source proche de l'enquête. L'interpellation du neveu de Roland Cassone serait précisément liée à des redistributions d'argent qui ont vu s'opposer au cours de l'année 2007 des clans mafieux, marseillais et corses, voulant prendre le contrôle du cercle et s'accaparer ses revenus lucratifs.